

CIS

Integrated Life Support Services



RAPPORT SEMESTRIEL 30/06/2019

Résultats du 1^{er} semestre 2019

Chiffre d'affaires : 124,3 M€, +7,7% (+5,1% à ptcc*)

Résultat Net Part du Groupe : 2,5 M€, +4,4%

IFRS (en M€)	S1 2019**	S1 2018	Variation	Impact IFRS 16
Chiffre d'affaires	124,3	115,3	+7,7%	
Achats consommés	(54,9)	(49,5)		0,0
Charges de personnel	(41,0)	(38,9)		0,0
Charges externes	(16,8)	(16,6)		2,2
Impôts et taxes	(3,2)	(3,5)		0,0
Dotations aux amortissements et provisions	(3,2)	(1,4)		(2,1)
Résultat Opérationnel Courant	5,1	5,4	-6,2%	0,1
Résultat Opérationnel	4,7	5,4	-11,9%	0,1
Résultat Financier	0,1	(0,2)		(0,2)
Impôt société	(2,0)	(2,4)		0,0
Résultat Net Consolidé	2,8	2,7	+3,4%	(0,1)
Résultat Net Part du Groupe	2,5	2,4	+4,4%	(0,1)

*à périmètre et taux de change constants.

**Le Conseil d'Administration s'est réuni le 19 septembre 2019 afin d'arrêter les Comptes Consolidés du Groupe du 1^{er} semestre 2019. Les Commissaires aux Comptes ont effectué leurs procédures d'audit et leur rapport est en cours d'émission.

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des états financiers antérieurs. L'ensemble des impacts liés à cette norme est détaillé en annexe.

Renforcement de la gouvernance

La gouvernance du Groupe a été renforcée avec deux nominations de haut niveau : l'arrivée de Denis Gasquet en qualité de conseiller spécial de Régis Arnoux et le recrutement de Yannick Morillon en tant de Directeur Général Délégué.

Confirmation de la dynamique commerciale

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 124,3 M€ au titre du premier semestre 2019 en hausse de 7,7%. La dynamique de croissance s'est poursuivie avec une progression de l'activité au second trimestre en accélération de +15,6% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Depuis le début 2019, la montée en puissance de la dynamique commerciale de CIS s'est confirmée avec l'annonce de 160 M\$ de contrats signés. Ces succès commerciaux se sont traduits notamment par l'ouverture de nouveaux pays d'opération tels que le Sénégal et le Malawi.

La période a également été marquée par la réalisation d'une acquisition stratégique au Brésil renforçant ainsi le positionnement de CIS comme un des leaders de son marché sur l'offshore brésilien.

Résultats semestriels

Le résultat opérationnel courant ressort à 5,1 M€ contre 5,4 M€ sur le premier semestre 2018. La rentabilité a été impactée par la perte d'un contrat important en Algérie au début du S2 2018 et par une augmentation des produits consommés notamment due aux démarrages des nouveaux contrats.

Le résultat net progresse de 3,4% à 2,8 M€ et bénéficie d'une contribution positive du résultat financier et d'une évolution favorable du taux d'impôt.

Le résultat net part du groupe atteint 2,5 M€, soit une augmentation de 4,4% par rapport à l'exercice précédent, et ce malgré un impact négatif de l'application de la norme IFRS 16 de (0,1) M€.

Situation financière

Au 30 juin 2019, les capitaux propres s'établissent à 59,1 M€ (contre 59,4 M€ au 31/12/18).

Le Groupe affiche une trésorerie nette de 43,9 M€ (contre 48,4 M€ au 31/12/18).

La dette financière s'élève à 37,8 M€ (contre 17,8 M€ au 31 décembre 2018) après prise en compte de la norme IFRS 16 qui conduit à la comptabilisation d'une dette de location *non-cash* pour un montant 10,8 M€ et du financement par emprunt bancaire de la croissance externe à hauteur de 7,3 M€.

Perspectives

Compte tenu des nouveaux succès commerciaux enregistrés au cours du 3^{ème} trimestre (*communiqué de presse « [Une dynamique commerciale soutenue au 3^{ème} trimestre 2019](#) » diffusé le 2 septembre*) avec le gain de nouveaux contrats à hauteur de 136 M\$, l'ouverture de deux nouvelles filiales en Afrique Subsaharienne (le Gabon et le Cameroun) et du niveau très élevé d'appels d'offres en cours, CIS confirme toute sa confiance pour atteindre une croissance à deux chiffres sur le second semestre 2019 (à taux de change constant).

Annexe : Application de la norme IFRS 16

Principes généraux :

- Norme relative aux contrats de location d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019
- Au Compte de Résultats consolidé, les charges de loyers sont remplacées par des charges d'amortissement et des charges d'intérêts
- Au Bilan, comptabilisation d'un actif non courant correspondant au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée retenue, en contrepartie d'une dette financière (non cash) correspondant à la valeur actualisée des loyers restant à payer sur la même durée

Informations relatives à l'application de la norme IFRS 16 dans les comptes CIS :

- Application de la méthode rétrospective modifiée sans retraitement des états financiers antérieurs
- **Le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 :**
 - à des contrats de location de moins de 12 mois
 - à des contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieur à 5 K\$)
- **Principaux actifs concernés :**
Bureaux, matériels de transport et équipements
- **Durées d'utilisation retenues** (durées probables d'utilisation des sous-jacents) :
 - la durée ferme du contrat client pour lequel cette location est nécessaire
 - 3 ans, si le bien concerne la structure de direction des pays ou le siège en France
 - la durée ferme du contrat de location, si celle-ci est supérieure
- **Taux d'actualisation de la dette :**
 - taux d'endettement marginal de l'entité juridique
 - à défaut d'endettement de la structure, taux d'intérêt dans le pays sur le marché considéré
 - à défaut d'information sur le taux de marché, le coût moyen pondéré du capital du Groupe CIS (CMPC)
- **Taux de change :**
 - A l'ouverture au 01/01/N taux de clôture de la consolidation N-1
 - taux de clôture de l'exercice N pour les postes de bilans & taux moyen pour les éléments du compte de résultats
 - les écarts d'équilibre entre bilan et P&L sont portés en capitaux propres (réserves de consolidation)

Impact de la norme IFRS 16 sur le compte de résultat

en M€	S1 2019 (avant IFRS 16)	IMPACTS (IFRS 16)	S1 2019 (avec IFRS 16)
CHIFFRE D’AFFAIRES	124,3	0,0	124,3
Achats consommés	(54,9)	0,0	(54,9)
Charges de personnel	(41,0)	0,0	(41,0)
Charges externes	(19,0)	2,2	(16,8)
Impôts et taxes	(3,2)	0,0	(3,2)
Dotations aux amortissements et provisions	(1,2)	(2,1)	(3,2)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	5,0	0,1	5,1
RÉSULTATS OPÉRATIONNEL	4,6	0,1	4,7
Résultat financier	0,3	(0,2)	0,1
Résultat avant impôt	4,9	(0,1)	4,8
Impôt société	(2,0)	0,0	(2,0)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	2,9	(0,1)	2,8
Part des intérêts non contrôlants	(0,3)	0,0	(0,3)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	2,6	(0,1)	2,5

Impact de la norme IFRS 16 sur le bilan

en M€	S1 2019 (avant IFRS 16)	IMPACTS (IFRS 16)	S1 2019 (avec IFRS 16)
TOTAL BILAN	155,2	10,7	165,9
Actifs non courants	23,7	10,7	34,4
Actifs courants	87,0	0,0	87,0
Disponibilités	44,5	0,0	44,5
Capitaux Propres	59,2	(0,1)	59,1
Provisions à LT	1,4	0,0	1,4
Dettes Financières à CT & LT	27,0	10,8	37,8
Autres Dettes	67,5	0,0	67,5
TRÉSORERIE NETTE	43,9	0,0	43,9

Sommaire

<i>Comptes Consolidés</i>	7
<i>Rapport des Commissaires aux Comptes</i>	34
<i>Responsable du Rapport Financier</i>	36

Comptes Consolidés

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2019
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	(3)	124 270	115 337	224 162
Achats consommés		(54 920)	(49 467)	(97 492)
Charges de personnel	(22)	(40 956)	(38 917)	(75 290)
Charges externes*		(16 837)	(16 633)	(33 109)
Impôts et taxes		(3 220)	(3 482)	(6 258)
Dotations aux amortissements		(1 206)	(1 343)	(2 556)
Dotations aux amortissements IFRS 16		(2 055)		
Dotations et reprises aux provisions	(4)	22	(59)	543
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(3)	5 098	5 436	10 000
Autres produits opérationnels		21	36	184
Autres charges opérationnelles	(5)	(401)	(115)	(551)
RESULTAT OPERATIONNEL		4 718	5 357	9 633
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		659	522	3 428
Coût de l'endettement financier brut		(347)	(769)	(3 018)
Coût de la dette IFRS 16		(195)		
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6)	117	(247)	410
RESULTAT AVANT IMPÔT		4 835	5 110	10 043
IMPÔT SOCIETE	(7)	(2 000)	(2 367)	(4 518)
RESULTAT NET CONSOLIDE		2 835	2 743	5 525
Part des intérêts non contrôlant		(319)	(333)	(638)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 516	2 410	4 887
Nombre d'actions		8 041 040	8 041 040	8 041 040
<i>Résultat par action (en euros)</i>		<i>0,31 €</i>	<i>0,30 €</i>	<i>0,61 €</i>
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		<i>0,31 €</i>	<i>0,30 €</i>	<i>0,61 €</i>

* dont retraitements IFRS 16 : 2 177 K€ au 30/06/2019.

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2019
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles nettes	(8)	14 615	7 135	7 043
Immobilisations corporelles nettes	(9)	8 085	6 743	7 407
Droit d'utilisation IFRS 16 net		10 729		
Immobilisations financières nettes	(10)	726	664	739
Impôt différé actif		231	222	208
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		34 386	14 764	15 397
ACTIFS COURANTS				
Stocks	(11)	12 975	10 995	11 743
Créances clients nettes	(12)	60 692	45 962	43 192
Autres actifs courants	(13)	11 243	8 650	7 271
Impôt courant		2 116	1 588	2 092
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	(14)	44 498	47 167	49 220
TOTAL ACTIFS COURANTS		131 524	114 362	113 518
TOTAL ACTIF		165 910	129 126	128 915

* dont Algérie 29 325 K€ au 30/06/2019, 33 116 K€ au 31/12/2018 et 29 688 K€ au 30/06/2018.

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2019
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		1 570	1 586	1 570
Réserves		53 267	50 507	49 921
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 516	2 410	4 887
Intérêts non contrôlant		1 781	2 794	3 002
TOTAL CAPITAUX PROPRES		59 134	57 297	59 380
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions à long terme	(15)	1 421	2 000	1 441
Dettes financières à long terme	(16)	17 641	9 743	11 305
Dettes de loyer IFRS 16 à long terme		6 939		
Impôt différé passif		0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		26 001	11 743	12 746
PASSIFS COURANTS				
Dettes financières à court terme	(16)	9 400	8 154	6 543
Dettes de loyer IFRS 16 à court terme		3 864		
Dettes fournisseurs		40 505	32 041	32 439
Impôt courant		2 610	2 193	3 335
Autres passifs courants	(17)	24 396	17 698	14 472
TOTAL PASSIFS COURANTS		80 775	60 086	56 789
TOTAL PASSIF		165 910	129 126	128 915

TABLEAUX DE FINANCEMENT (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2019
(en milliers d'euros)

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
FLUX D'EXPLOITATION			
Résultat net consolidé	2 835	2 743	5 525
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation			
Dotations aux amortissements et provisions	3 236	1 373	2 029
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	(14)	(10)	5
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation			
Incidence de la variation des stocks	(929)	1 535	533
Incidence de la variation des clients et comptes rattachés	(14 133)	(1 503)	1 654
Incidence de la variation des fournisseurs et comptes rattachés	7 208	(172)	423
Incidence de la variation des autres débiteurs et créditeurs	4 077	(856)	(3 081)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	2 280	3 110	7 088
FLUX D'INVESTISSEMENTS			
Incidence des variations de périmètre	(9 568)	0	(3)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 207)	(845)	(2 579)
Acquisition d'actifs financiers	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	21	50	252
Cession d'actifs financiers	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	18	184	100
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(10 736)	(611)	(2 230)
FLUX DE FINANCEMENT			
Actions propres	38	(167)	(969)
Augmentation de capital	0	0	0
Emissions d'emprunts	12 621	4 000	7 784
Remboursements d'emprunts	(3 487)	(2 300)	(5 825)
Remboursement des dettes locatives IFRS 16	(2 066)	0	0
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(965)	(885)	(885)
Dividendes payés aux actionnaires non contrôlant des sociétés intégrées	(1 607)	0	0
Retenues à la source payées par les filiales	(749)	(621)	(659)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3 785	27	(554)
Incidence des variations de cours de devises	197	(273)	(46)
VARIATION DE TRESORERIE	(4 474)	2 253	4 258
TRESORERIE NETTE EN DEBUT D'EXERCICE	48 416	44 158	44 158
TRESORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE	43 942	46 411	48 416

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)**Comptes semestriels au 30 juin 2019****(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)**

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Résultat net	Intérêts non contrôlant	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2017	7 938 437	1 588	69 014	(20 498)	4 315	2 399	56 818
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			4 315		(4 315)		
Distribution de dividendes			(885)			0	(885)
Réserve de conversion				(1 216)		5	(1 211)
Actions propres	(88 642)	(18)	(952)				(970)
Réserve de consolidation							0
Variation du périmètre de consolidation			143			(40)	103
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018					4 887	638	5 525
Capitaux propres au 31 décembre 2018	7 849 795	1 570	71 635	(21 714)	4 887	3 002	59 380
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			4 887		(4 887)		
Distribution de dividendes			(965)			(1 607)	(2 572)
Réserve de conversion				(411)		63	(348)
Actions propres	3 437	0	38				38
Réserve de consolidation							0
Variation du périmètre de consolidation			(203)	0		4	(199)
Résultat net de l'exercice clos le 30 juin 2019					2 516	319	2 835
Capitaux propres au 30 juin 2019	7 853 232	1 570	75 392	(22 125)	2 516	1 781	59 134

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2019
(en milliers d'euros)

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
RESULTAT NET CONSOLIDE	2 835	2 743	5 525
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(350)	(1 055)	(1 124)
Ecart actuariel sur engagement à prestations définies	-	-	-
RESULTAT GLOBAL	2 485	1 688	4 401
<i>Part du Groupe</i>	<i>2 105</i>	<i>1 293</i>	<i>3 758</i>
<i>Part des intérêts non contrôlant</i>	<i>380</i>	<i>395</i>	<i>643</i>

Annexe aux Comptes Consolidés

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2019

1. LE GROUPE

Les comptes consolidés semestriels de CIS clos le 30.06.2019 ont été arrêtés en date du 19.09.2019 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce 100% de son activité à l'étranger.

CIS est spécialisé dans la gestion de bases-vie en milieux extrêmes, on shore et offshore.

Intégrateur de services, le Groupe a développé une gamme complète de services (facilities et utilities management) permettant d'offrir à ses clients des solutions clés en main.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs locaux ou occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie, au BTP et aux forces de maintien de la paix.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents ou dans des zones difficiles.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la Société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2019 et 2018 sont donc établies en conformité avec le référentiel IFRS.

Il n'y a pas de différence entre le référentiel IFRS IASB adopté par l'UE et celui appliqué par le Groupe.

Les normes, amendements et interprétations suivants ont été publiés par l'IASB et adoptés par l'UE pour application à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Améliorations annuelles (2015-2017) des IAS 12 & 23, et IFRS 3 & 11
- Amendements à IAS 19 : « Modification, réduction ou liquidation d'un régime »
- Amendements à IAS 28 : « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »
- Amendement à IFRS 9 : « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »
- IFRS 16 : « Contrats de location »
- IFRIC 23 : « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat »

L'application de ces normes, amendements et interprétations est sans effet sur les comptes du groupe CIS, à l'exception de la norme IFRS 16 : « Contrats de location » dont les principaux impacts sont détaillés dans les méthodes d'évaluations présentées ci-après.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation ; aucune norme, amendement ou interprétation n'a été publié par l'IASB et adopté par l'UE, sans que leur application ne soit obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

REGLES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive, ou dans lesquelles la Société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la Société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle, au sens d'IFRS 10, est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence.

Il convient de noter qu'au 30 juin 2019, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

METHODES D'EVALUATION

Présentation des états financiers

Dans le cadre de l'application d'IAS 1 révisé, le Groupe CIS a opté pour la présentation dans un état intitulé « état du résultat global consolidé », distinct du compte de résultat, des éléments de produits et charges qui sont comptabilisés directement en capitaux propres en application d'autres normes (écarts de conversion, variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, variations de valeur des instruments de couverture de trésorerie,...).

Conception du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les « Autres produits opérationnels » et les « Autres charges opérationnelles » comprennent un nombre limité de produits ou de charges détaillés en note 5 des annexes aux comptes consolidés.

Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Conformément à la norme IAS 29, le Groupe étudie l'évolution de l'inflation dans ses pays d'opération, et n'a pas identifié pour l'exercice 2019 d'économie hyper-inflationniste, au sens de ladite norme, qui nécessiterait un retraitement des états financiers.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultats, ainsi que le résultat part du Groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

Plan de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions peuvent être attribués par le Groupe et dénoués en actions CIS, à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date d'attribution.

Pour valoriser les options, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial. La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. Lors de l'exercice de l'option, le montant de trésorerie reçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

Il n'y a actuellement aucun plan de souscription d'actions en cours.

Actions auto-détenues

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (souscriptions d'actions ou obligations convertibles).

Le nombre moyen pondéré d'action en circulation n'est pas calculé dans la mesure où les actions propres, seuls éléments de nature à diluer le résultat par action, sont en nombre trop peu significatif pour avoir d'effet sur quelque indicateur par action que ce soit.

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent en particulier :

- Les entités qui directement ou indirectement, par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires, contrôlent exclusivement ou exercent une influence notable sur le Groupe ;
- Les principaux dirigeants du Groupe.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Selon les termes énoncés par IFRS 15, la comptabilisation du chiffre d'affaires est réalisée pour chaque contrat signé dans lequel les différentes obligations de performance ont été préalablement identifiées.

Le prix de la transaction est déterminé selon les termes contractuels et évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de remises et de taxes.

Le fait générateur de la comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites, ce qui coïncide avec le transfert de propriété du bien ou la réalisation du service.

Le carnet de commandes est évalué conformément à IFRS 15, seuls les contrats qui existent au sens de la norme sont retenus. L'estimation du prix du contrat est réalisée en utilisant la méthode de la valeur attendue des paiements à recevoir pour la part hautement probable de fréquentation, basé sur le mois précédent d'évaluation. Il est évalué à 623 M\$ au 30 juin 2019 (contre 546 M\$ au 31 décembre 2018).

Coûts d'emprunts

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable depuis le 1^{er} janvier 2009, les coûts d'emprunts relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction / préparation est supérieure à 1 an sont obligatoirement inclus dans le coût de revient de ces actifs.

L'application de cette norme n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe CIS.

Contrats de location

A partir du 1^{er} janvier 2019, les états financiers du Groupe intègrent les impacts de l'application obligatoire de la norme IFRS 16 «Contrats de location» publiée le 13 janvier 2016 et remplaçant la norme IAS 17.

a- Bailleur

La norme n'a pas d'impact sur le traitement comptable actuel des contrats de vente du Groupe.

b- Preneur

Le principal impact de cette norme consiste à reconnaître au bilan tout contrat de location sans distinction entre location financement et location simple.

Tout contrat qui répond à la définition du contrat de location entraîne la comptabilisation chez le preneur d'un passif locatif à hauteur de la valeur actualisée des paiements de loyers restants et d'un actif au titre du droit d'utilisation d'un montant égal au passif locatif.

Conformément à la méthode rétrospective modifiée, aucun retraitement comparatif des états financiers antérieurs n'a été réalisé.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 :

- à des contrats de location de 12 mois ou moins ; par extension, et pour le premier exercice d'application, les contrats > 12 mois déjà en cours au 1^{er} janvier 2019 et dont le terme intervient avant le 31 décembre 2019 en sont également exclus ;
- à des contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur, en particulier matériel de bureau et de téléphonie, ordinateurs et petits équipements informatiques dont la valeur unitaire à neuf est inférieure à 5 K\$.

Dans le cadre de son activité, le Groupe conclut en tant que preneur les contrats portants sur les principaux actifs suivants :

- bureaux ;
- matériels de transport ;
- équipements.

Les durées d'utilisation retenues sont les durées probables d'utilisation des sous-jacents, soit :

- la durée ferme du contrat client pour lequel cette location est nécessaire
- 3 ans, si le bien concerne la structure de direction des pays ou le siège en France
ou
- la durée ferme du contrat de location, si celle-ci est supérieure

c- Impacts sur les états financiers

Au 30 juin 2019, les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 16 sur les états financiers du Groupe sont les suivants :

- Au bilan : constatation d'un « droit d'utilisation IFRS 16 » de 12 695 K€, amorti à hauteur de (2 055 K€) ; détermination d'une « dette IFRS 16 » de (12 695 K€) amortie à hauteur de 1 982 K€
- Au compte de résultat : annulation d'une charge locative de 2 177 K€, dotation aux amortissements du droit d'utilisation IFRS 16 pour (2 055 K€), comptabilisation d'une charge d'intérêt liée à la « dette IFRS 16 » à hauteur de (195 K€)
- Les écarts liés à la conversion des actifs et dettes entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019 sont comptabilisés en réserves de conversion pour un montant de (1 K€)

Immobilisations incorporelles

a- Goodwill

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du « coût d'acquisition » selon les dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence entre le coût d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition est constatée à l'actif du bilan en goodwill si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle est négative.

Les frais d'acquisition sont obligatoirement comptabilisés en charges et l'entreprise peut opter pour un goodwill complet ou partiel à chaque opération.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou plus fréquemment dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont chacun affectés à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. Une UGT est définie comme étant un ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT est égale à la plus élevée de (i) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés et (ii) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc être reprise.

Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

b- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	4
Usufruit de bureaux	10
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties.

Elles font l'objet d'un test de dépréciation effectué systématiquement au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 <i>(suivant durée des contrats clients)</i>

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés (coût de transport inclus) selon la méthode du prix moyen pondéré. Toutefois, pour des raisons logicielles ou légales, à défaut de pouvoir utiliser un prix moyen pondéré, la méthode du premier entré premier sorti peut être utilisée, avec un impact négligeable sur la valorisation des stocks et consommations.

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques de péremption afférents à ces stocks.

Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Disponibilités

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

Conformément à IAS 7.48, l'entité doit indiquer le montant des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient et qui ne sont pas disponibles pour le groupe et l'accompagner d'un commentaire de la direction (c'est le cas, par exemple, des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par une filiale exerçant ses activités dans un pays où des contrôles de change ou d'autres restrictions juridiques existent). Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie de ressources probable au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture.

Impôt courant et impôt différé

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.

Evaluation des risques

Les risques sont de même nature que ceux développés en partie « VI. FACTEURS DE RISQUES ET PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES » du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018, ainsi que ceux mentionnés en note 15 de la présente annexe.

3. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En application d'IFRS 8, les secteurs opérationnels présentés sont ceux suivis par le Management et par conséquent basés sur le reporting interne du Groupe. Le Groupe réalisant la totalité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et n'étant présent que sur une unique activité, les informations sont découpées par zone géographique comme suit (en milliers d'euros) :

		06-2019	06-2018	2018	
(1)	AFRIQUE	CHIFFRE d'AFFAIRES	61 476	60 993	115 099
		ROC	4 112	4 921	9 536
(2)	MOYEN ORIENT / OCEANIE	CHIFFRE d'AFFAIRES	5 220	6 426	13 614
		ROC	(68)	268	466
(3)	EURASIE	CHIFFRE d'AFFAIRES	37 513	27 893	58 058
		ROC	449	229	(140)
(4)	AMERIQUES	CHIFFRE d'AFFAIRES	20 061	20 025	37 391
		ROC	605	18	138
CHIFFRE d'AFFAIRES		124 270	115 337	224 162	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)		5 098	5 436	10 000	
(1)	<i>ALGERIE - BURKINA FASO - CONGO (RDC) - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOZAMBIQUE - NIGER - SENEGAL - SOMALIE - TCHAD</i>				
(2)	<i>ARABIE SAOUDITE - EMIRATS ARABES UNIS - ERYTHREE</i>				
(3)	<i>KAZAKHSTAN - MONGOLIE - RUSSIE</i>				
(4)	<i>BAHAMAS - BOLIVIE - BRESIL</i>				

Les méthodes comptables servant à l'établissement de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées par le Groupe dans ses comptes consolidés en normes IFRS. Le résultat opérationnel courant par zone géographique inclut les frais généraux de Siège répartis au prorata du chiffre d'affaires réalisé dans la zone. L'information sectorielle relative aux actifs et passifs n'a pas été jugée pertinente.

4. DOTATIONS ET REPRISES AUX PROVISIONS

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2019	06-2018	2018
Dotation sur dépréciation des créances clients et autres créances	(13)		(191)
Dotation aux provisions d'exploitation	0	(170)	(215)
Reprise sur dépréciation des créances clients et autres créances	0		255
Reprise de provisions d'exploitation	35	111	694
Dotations et reprises aux provisions	22	(59)	543

5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2019	06-2018	2018
Résultat sur cessions d'immobilisations	17	10	170
Variations de périmètre			
Produits Divers de Gestion Courante			
Différences de règlements	4		14
Indemnités sur autres litiges		26	
Autres produits opérationnels	21	36	184

Litige Clients			
Litiges prud'homaux		(39)	(121)
Autres litiges	(84)		(215)
Destruction de Marchandises			
Pénalités	(314)	(74)	(183)
Variations de périmètre	(3)		(32)
Dépréciation des Goodwill			
Différences de règlements		(2)	
Autres charges opérationnelles	(401)	(115)	(551)

6. COMPOSITION DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2019	06-2018	2018
Produits nets sur cession de VMP	0	0	0
Revenus des équivalents de trésorerie	411	191	532
Intérêts d'emprunts	(242)	(289)	(525)
Charges d'intérêts IFRS 16	(195)		
Autres charges d'intérêt	(146)	(134)	(293)
Autres produits financiers	14	17	31
Coût de l'endettement financier net	(158)	(215)	(255)
Différences sur opérations de change	275	(32)	665
Résultat financier	117	(247)	410

Le Groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises.

Les procédures mises en place à ce titre ont pour objectif de limiter les expositions les plus probables, liées principalement aux flux monétaires issus de l'activité réalisée en devises étrangères.

Afin de limiter les risques de fluctuation des devises, les dépenses et recettes sont majoritairement libellées dans la monnaie du pays d'opération, maintenant ainsi un certain équilibre.

Tous les coûts d'emprunts sont comptabilisés en résultat sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

7. IMPOTS SUR LES SOCIETES

- Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.
- Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.
- Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.
- Les déficits fiscaux des filiales étrangères ne font pas l'objet d'impôts différés actifs.

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultats s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2019	06-2018	2018
Résultat avant impôt	4 835	5 110	10 043
Impôt au taux national de 28%	(1 354)	(1 431)	(2 812)
Effet des dépenses fiscalement non déductibles	(16)	(5)	(6)
Effet du taux d'impôt et bases fiscales des pays d'opération	(630)	(931)	(1 700)
Produits (charges) d'impôts sur les sociétés	(2 000)	(2 367)	(4 518)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de conversion	Variation de périmètre	30/06/2019
Logiciels	1 359	23		7	1	1 390
Ecart d'acquisition / Goodwill	6 600			159	7 460	14 219
Clauses de non-concurrence	2 300					2 300
Autres immobilisations incorporelles	405					405
Immobilisations incorporelles brutes	10 664	23	0	166	7 461	18 314
Amortissement des logiciels	(1 038)	(52)		(4)	(1)	(1 095)
Amortissement des clauses de non-concurrence	(2 300)					(2 300)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(283)	(21)				(304)
Amortissements et dépréciations	(3 621)	(73)	0	(4)	(1)	(3 699)
Immobilisations incorporelles nettes	7 043					14 615

CIS retient comme unité génératrice de trésorerie le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, correspondant au plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Dans ce sens, le Groupe CIS a retenu comme UGT le niveau pays.

Le goodwill est constitué de :

- l'écart d'acquisition de la société algérienne CIEPTAL en 2006 à hauteur de 6 600 K€
- L'écart d'acquisition des sociétés brésiliennes Alternativa & Beta, dont la détermination est provisoire et sera modifiée ou confirmée au 31/12/2019. Il est pour le moment évalué à 7 619 K€ au 30/06/2019.

Ces goodwill font chaque année l'objet d'un test de dépréciation réalisé sur la valeur des UGT correspondantes.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de conversion	Variations de périmètre et reclas- sements	30/06/2019
Droit d'utilisation IFRS 16		12 695		84		12 779
Constructions et bases-vie	5 095	32		9	583	5 719
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 869	684	(5)	128	915	10 591
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 499	4	0	9	9	3 521
Matériel de transport	5 581	446	(107)	29	161	6 110
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 967	225	(4)	34	(44)	2 178
Immobilisations en cours	580	0		3	(583)	0
Immobilisations corporelles brutes	25 591	14 086	(116)	296	1 041	40 898
Amortissement du droit d'utilisation IFRS 16		(2 055)		5		(2 050)
Amortissement des constructions et bases-vie	(2 409)	(110)	0	(5)		(2 524)
Amortissement des installations techniques, matériel et outillage industriel	(7 201)	(462)	5	(106)	(496)	(8 260)
Amortissement des installations générales, agencements et aménagements divers	(2 605)	(182)	0	(5)	(6)	(2 798)
Amortissement du matériel de transport	(4 535)	(269)	107	(12)	(67)	(4 776)
Amortissement du matériel de bureau et informatique, mobilier	(1 434)	(110)	0	(13)	(119)	(1 676)
Amortissements et dépréciations	(18 184)	(3 188)	112	(136)	(688)	(22 084)
Immobilisations corporelles nettes	7 407					18 814

10. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variation de périmètre	30/06/2019
Dépôts et cautionnements	736	351	(371)	6	(2)	720
Prêts et autres immobilisations financières	3	16	(13)	0	0	6
Immobilisations financières nettes	739	367	(384)	6	(2)	726

11. STOCKS

Les stocks sont principalement constitués de vivres et s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Stocks de marchandises	12 975	10 995	11 743
Provisions pour dépréciation			
Stocks nets	12 975	10 995	11 743

12. CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Comptes clients	62 912	48 393	45 398
Provisions clients douteux	(2 220)	(2 431)	(2 206)
Créances clients nettes	60 692	45 962	43 192

13. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Avances et acomptes versés sur commandes	1 541	1 238	1 265
Autres créances	6 765	5 129	4 492
Provisions créances douteuses			
Charges constatées d'avance	2 937	2 283	1 514
Autres actifs courants	11 243	8 650	7 271

14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Trésorerie disponible	15 173	17 479	16 104
Trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe	29 325	29 688	33 116
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 498	47 167	49 220

La trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe est celle bloquée sur l'Algérie du fait d'un litige qui s'est dénoué de façon favorable pour la filiale CNAS suite à l'arrêt de la Cour d'Appel d'Alger du 09/11/2016.

Une décision de distribution de dividendes en faveur de CIS SA a ainsi été votée le 01/02/2017 et la retenue à la source correspondante a été versée aux autorités fiscales algériennes.

Dans ce contexte, la Banque d'Algérie a donné le 15/02/2017 des instructions à l'ensemble des banques afin de lever l'interdiction de domiciliation bancaire et de transfert de fonds vers l'étranger et ainsi permettre la distribution des dividendes.

Contre toute attente, en date du 07/05/2017, la Banque d'Algérie n'a pas donné de suite favorable à la demande de transfert sans pour autant motiver sa décision.

De ce fait, CNAS, après s'être rapproché en vain de la Banque d'Algérie, a engagé au cours du mois de février 2018 une procédure d'annulation de cette décision devant le Conseil d'Etat. Cette procédure est toujours en cours et la société a eu confirmation par ses conseils juridiques qu'aucun élément n'est de nature à remettre en cause l'encaissement des dividendes, mais les délais restent prolongés.

15. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2018	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	30/06/2019
Litiges prud'homaux	412			0		412
Autres litiges	843		(35)	0	4	812
Provision retraite	186	11				197
Provisions et autres passifs à long terme	1 441	11	(35)	0	4	1 421

16. DETTES FINANCIERES A COURT ET LONG TERME

Les dettes financières à long terme représentent les emprunts contractés pour le financement d'achat d'équipements et financer le BFR nécessaires pour opérer les nouveaux contrats signés dans les pays d'opération. L'acquisition des 70% de la société TOP SERVICE en RDC a été financée grâce à un emprunt bancaire. L'acquisition des sociétés Alternativa et Beta a également été réalisée à 75% grâce à des financements bancaires, le solde sur fonds propres.

Banque	VNC en K€ au 31/12/2018	VNC en K€ au 30/06/2019	Nominal en K€	Taux	Echéance < 1 an	Echéance >2 et < 5 ans	Echéance > 5 ans
BNP (France)	9 664	8 988	10 000	1,80%	1 371	7 617	
Société Générale (France)	755	755	1 510	1,95%	755		
CEPAC (France)	3 000	11 000	11 000	1,03%	976	10 024	
Itau (Brésil)	675	460	460	7,80%	460		
Itau (Brésil)	450	689	689	7,80%	689		
Itau (Brésil)	1 125	1 149	1 149	7,92%	1 149		
BNP (Brésil)		2 298	2 298	6,96%	2 298		
Sberbank (Russie)	502	278	502	9,60%	278		
Altyn bank (Kazakhstan)	228	0	228	11,25%			
Dettes IFRS 16		10 803	12 695	-	3 864	6 939	
Emprunts bancaires	16 399	36 420			11 840	24 580	0
Découverts bancaires	804	556			556		
Comptes courants	645	868			868		
Dettes financières	17 848	37 844			13 264	24 580	0

17. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 401	156	946
Autres dettes fiscales et sociales	19 797	16 607	13 493
Autres dettes	2 198	935	33
Autres passifs courants	24 396	17 698	14 472

18. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Catering International & Services est composé au 30 juin 2019 de 8 041 040 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Au 30.06.2019, la Société dispose en actions propres de 187 808 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 3 058 K€. Il est rappelé qu'au 31.12.2018, 191 245 titres valorisés à 3 096 K€ étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 965 K€.

19. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel de 45 K€ hors charges ; ces bureaux anciennement loués auprès de la société SCPI Placement Pierre ayant été rachetés par la société FINRA. Au titre du premier semestre 2019, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 23 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel de 87 K€ hors charges ; ces bureaux anciennement loués auprès de la société SCPI Placement Pierre ayant été rachetés par la société FINRA. Au titre du premier semestre 2019, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 44 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel de 99 K€ hors charges ; cette convention annule et remplace celle précédemment autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mai 2016. Au titre du premier semestre 2019, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 50 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 28 mars 2013, votre société a conclu une convention de prestation de services avec Madame Frédérique SALAMON. Dans le cadre de cette convention, Madame Frédérique SALAMON intervient en qualité de consultante auprès du Président notamment en matière de stratégie de développement du Groupe et d'analyse des opportunités de croissance externe. Au titre du premier semestre 2019, dans le respect du cadre de cette convention, il a été enregistré en charges pour 23 K€ hors taxe d'honoraires. Cette convention a pris fin le 31 mars 2019.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 16 septembre 2015, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 12 ans avec la SCI BORELY moyennant un loyer annuel de 32 K€ hors charges. Au titre du premier semestre 2019, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 16 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2013, votre société a conclu une convention de prestation de services avec la société MARINE FIRMINY. Dans le cadre de cette convention, la société MARINE FIRMINY apportera à votre société son assistance commerciale et technique en vue du développement et de la diversification des activités de votre société vers les services aux forces armées. Au titre du premier semestre 2019, dans le respect du cadre de cette convention, aucune charge n'a été constatée.

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 16 avril 2019, votre société a conclu une convention d'animation et d'assistance d'une durée de 12 mois renouvelable avec la société Financière Régis Arnoux SAS afin de renforcer la politique du Groupe, notamment dans les domaines administratif, stratégique, industriel et commercial. Au titre du premier semestre 2019, dans le respect du cadre de cette convention, il a été enregistré en charges pour 71 K€ hors taxe d'honoraires.

20. RISQUES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Le montant des engagements donnés à la date du 30.06.2019 est de 12 540 K€.
 - dont cautions de bonne exécution 8 668 K€
 - dont cautions de restitution d'avances 2 385 K€
 - dont cautions de soumission d'appels d'offres 1 165 K€
 - dont autres cautions 322 K€

Ces cautions ont des échéances comprises entre 1 et 5 ans.

21. ENGAGEMENTS RETRAITE

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 195 K€ qui ne concerne que le personnel du siège. En effet, les engagements portant sur le personnel local ne sont pas significatifs du fait de réglementations moins favorables, d'un turn-over élevé et du recours, fréquent, à des contrats à durée déterminée.

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant sur le personnel actif que pour le personnel retraité, net des actifs de couverture et des montants non reconnus en application des dispositions de la norme IAS 19.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel sont scindés en 2 catégories :

- Charge de désactualisation de la provision (nette du rendement des actifs de couverture) portée en résultat financier
- Charge opérationnelle correspondant au coût des services rendus

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 1,5% annuel
- Taux d'actualisation : 1,5% l'an
- Coefficient de mortalité séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 2007-2009)

22. PERSONNEL

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	06-2019			2018		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	45	2 705	0	47	6 070	0
Personnel Local	9 886	38 237		9 436	69 023	
Total Effectif CIS	9 931	40 942	0	9 483	75 093	0
Personnel Extérieur	1 245	14	6 761	1 003	197	11 129
Effectif géré par le Groupe	11 176	40 956	6 761	10 486	75 290	11 129

23. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		06/2019	2018
CIS	Société mère	100%	100%
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
CIS TCHAD	Intégration globale	100%	100%
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99%	99%
CIS BRASIL	Intégration globale	100%	100%
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100%	100%
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	60%	60%
CIS PERU	Intégration globale	100%	100%
CIEPTAL	Intégration globale	100%	100%
ICS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CISY YEMEN	Intégration globale	50%	50%
CAC KAZAKHSTAN	Intégration globale	100%	100%
CIS NIGER	Intégration globale	100%	100%
CIS BURKINA FASO	Intégration globale	100%	100%
GCS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CNA	Intégration globale	100%	100%
MOHJAT AL-IRAQ GENERAL TRADE	Intégration globale	100%	100%
CIS MIDDLE-EAST	Intégration globale	100%	100%
CIS DOMINICANA	Intégration globale	100%	100%
CIS MALI	Intégration globale	100%	100%
CIS NACALA	Intégration globale	80%	80%
SUPPORT SERVICES MONGOLIA	Intégration globale	49%	49%
CATER CONGO	Intégration globale	100%	100%

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		06/2019	2018
CIS MOCAMBIQUE	Intégration globale	80%	80%
CIS ARABIA	Intégration globale	55%	55%
CIS TURQUIE ⁽¹⁾	Non intégrée	-	55%
CIS MEA	Intégration globale	100%	100%
TSC RDC	Intégration globale	100%	100%
CIS KOWEIT	Intégration globale	94%	94%
ALTERNATIVA ⁽²⁾	Intégration globale	100%	-
BETA ⁽²⁾	Intégration globale	100%	-
CIS KASHAGAN ⁽³⁾	Intégration globale	55%	-
CIS MALAWI ⁽⁴⁾	Intégration globale	100%	-
CIS SENEGAL ⁽⁵⁾	Intégration globale	100%	-

- (1) La liquidation de la société CIS Turquie, filiale à 100% de CIS Arabia a été finalisée en avril 2019.
- (2) 100% des sociétés Alternativa et Beta ont été acquis par la société CIS Brasil le 3 mai 2019 et sont consolidés par intégration globale à compter de cette date
- (3) CIS Kashagan est une filiale à 55% de CAC Kazakhstan, intégrée à compter du mois de mars 2019
- (4) CIS Malawi est une filiale à 100% de CIS, intégrée à compter du mois de mars 2019
- (5) CIS Sénégal est une filiale à 100% de CIS, intégrée à compter du mois d'avril 2019

La société yéménite CISY et la société mongole Support Services Mongolia ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale du fait que le contrôle a été confié à la Société mère CIS bien que les pourcentages d'intérêt de CIS SA dans ces sociétés s'élèvent respectivement à 50% et 49%.

La notion de contrôle est analysée au regard des critères définis par la norme IFRS 10, à savoir :

- CIS SA détient le pouvoir sur CISY et SSM,
- CIS SA est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec CISY et SSM,
- CIS SA a la capacité d'exercer son pouvoir sur CISY et SSM de manière à influencer sur ces rendements.

24. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Catering International & Services, relatifs à la période du 1^{er} Janvier 2019 au 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe aux comptes consolidés :

- Le paragraphe « Contrats de location » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables retenus » qui mentionne le changement de méthode induit par l'application de la norme IFRS 16 « contrats de location », et présente les modalités retenues et les incidences de cette première application au 1^{er} janvier 2019.
- La note 14 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'annexe des comptes consolidés concernant le non-encassement des dividendes de la filiale algérienne CNA.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Marseille, le 19 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International

Luc-René CHAMOULEAU

Guy CASTINEL

Responsable du Rapport Financier

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et des principales transactions entre parties liées, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Régis ARNOUX
Président du Conseil d'Administration